

Dossier du BHI No. S1/0176

<p>LETTRE CIRCULAIRE 37/2002 16 septembre 2002</p>
--

NOUVEL ETAT MEMBRE DE L'OHI

ETAT DU KOWEÏT

Référence: LC du BHI 47/1996

Cher hydrographe,

Nous avons le plaisir d'annoncer que le Koweït est devenu le 73^e Etat membre de l'Organisation hydrographique internationale. Le Service des Relations Extérieures de Monaco a informé le BHI que, le 6 septembre 2002, le Koweït dont la demande d'adhésion avait été approuvée par la majorité requise des deux-tiers des Etats membres de l'OHI le 7 avril 1998, avait déposé son instrument d'adhésion à la Convention relative à l'Organisation hydrographique internationale auprès du gouvernement de la Principauté de Monaco (dépositaire de la Convention relative à l'OHI).

Le gouvernement de la Principauté de Monaco informera prochainement les gouvernements parties à la Convention relative à l'OHI que, conformément à l'Article XX, la Convention est entrée en vigueur pour le Koweït, le 6 septembre 2002.

Le Comité de direction est heureux d'accueillir le Koweït au sein de l'OHI et de la communauté hydrographique internationale.

Veillez agréer, Cher hydrographe, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

(original signé)

Contre-amiral Alexandros MARATOS
Président